

Article 31 du Règlement

détail ont progressé de 3,4 p. 100 en janvier, par rapport à janvier dernier. Les statistiques révèlent en outre une hausse de 4,5 p. 100 de l'indice de l'offre d'emploi en février, ce qui augure bien de la demande de main-d'oeuvre.

L'ensemble de ces données témoignent d'un regain de confiance chez les consommateurs, ce qui ne peut vouloir dire qu'une chose: plus d'emplois et de débouchés pour tous les Canadiens.

* * *

LES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, les choses vont de mal en pis sur le chapitre de l'aide aux étudiants. L'an dernier, le gouvernement fédéral a décidé de prélever un impôt de trois pour cent sur les prêts aux étudiants. Cette année, il supprime le délai de grâce de six mois dont bénéficiaient les étudiants à la fin de leurs études, avant que l'intérêt ne commence à courir sur leur dette.

Maintenant, comble des combles, le gouvernement refuse dorénavant de garantir les prêts aux étudiants, préférant payer une prime de risque de cinq pour cent à la banque qu'il choisira et qui aura le monopole de ces prêts. On peut être sûr que la banque prendra le moins de risque possible. Comment? Mais en prêtant au plus petit nombre possible d'étudiants qui présentent un risque. Et qui sont ces étudiants? Nuls autres que ceux qui n'ont pas les moyens de payer leurs études, ceux qui font déjà les frais d'un taux de chômage chez les jeunes de 20 p. 100 en cette période de récession conservatrice.

Ces étudiants méritent mieux. Ils méritent un système de prêts aux étudiants conçu pour les aider à poursuivre leurs études dans une conjoncture économique assez stable pour qu'ils puissent ensuite rembourser ce qu'ils doivent.

Sous le régime Clinton, les Américains se proposent de faire mieux. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant?

* * *

LA PAUVRETÉ

Mme Barbara Greene (Don Valley—Nord): Monsieur le Président, Statistique Canada, en produisant les seuils de faible revenu, compte le nombre de Canadiens se situant au-dessous d'un certain niveau de revenu où ils doivent dépenser en moyenne 58,5 p. 100 de leur revenu pour l'alimentation, l'habillement et le logement. Le revenu comprend les pertes commerciales et les impôts, mais pas les emprunts, les épargnes et les prestations en nature.

Ces statistiques n'ont jamais été conçues pour constituer un seuil de pauvreté et ne nous disent certainement pas quels Canadiens ont du mal à survivre ou si les

programmes gouvernementaux de supplément du revenu ou de création d'emplois aident les plus nécessiteux.

• (1415)

Si la Chambre des communes veut éliminer la pauvreté chez les enfants d'ici l'an 2000, nous devons avoir des objectifs réalisables, et non une cible mobile qui s'éloigne chaque fois que nous faisons un pas en avant.

Les progressistes conservateurs veulent prendre des mesures réelles pour lutter contre la pauvreté chez les enfants et pour donner à chaque enfant canadien une chance de réussir. Mais il n'y parviendra pas s'il tire dans tous les sens, car il ratera la cible.

* * *

LA MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

M. Sergio Marchi (York—Ouest): Monsieur le Président, hier la soporifique campagne du couronnement a presque débuté quand un discours d'entrée en lice de la ministre de la Défense a fait l'objet d'une fuite.

Au lieu d'admettre qu'un membre de son équipe avait divulgué le discours dans un esprit de malveillance, la ministre, sans avoir aucune preuve, en a rendu responsable, entre autres, de jeunes libéraux. Ses accusations sont inconsidérées. En outre, pourquoi la ministre qui essaye de promouvoir son image de nouvelle personnalité politique montre-t-elle tant de mépris à l'égard des idéaux des jeunes Canadiens?

Je lui rappellerai que ce ne sont pas les jeunes libéraux qui lui ont fait faire volte-face au sujet du financement des étudiants autochtones quand elle était ministre des Affaires indiennes, ni au sujet du contrôle des armes à feu quand elle était ministre de la Justice, ni maintenant au sujet de l'achat d'hélicoptères pour 5,8 milliards de dollars.

Au lieu de dénigrer les jeunes Canadiens, pourquoi la ministre n'accepte-t-elle pas d'assumer la responsabilité de ses propres actes au lieu de ressembler à son ancien chef?

La première ébauche de son détestable discours prétendait qu'elle n'était pas une politicienne traditionnelle. Eh bien, elle a peut-être travaillé dans des usines, à emballer du flétan et à faire de la mayonnaise, mais aujourd'hui non seulement ses accusations sentent le poisson pourri, les tentatives de ses doreurs d'image pour faire d'elle la Clinton du Nord dépassent vraiment les bornes que les Canadiens considèrent comme admissibles.

* * *

LES TAXES SUR L'ESSENCE

M. Ross Belsher (Fraser Valley—Est): Monsieur le Président, dans son édition de vendredi dernier, *le Vancouver Sun* publiait en première page un article sur une étude réalisée par la firme Peat Marwick au sujet des coûts des